

Activités

Prévention

Prévention en milieux scolaires

Depuis 2006, la prévention est l'un des axes majeurs du travail d'Action Innocence France. Les programmes sont adaptés pour des publics cibles afin d'expliquer les risques auxquels les mineurs peuvent être confrontés, selon leur âge et l'usage qu'ils font d'Internet. Action Innocence intervient gracieusement auprès des élèves.

Enfants de 8 à 10 ans (du CE2 au CM2)

« Ze monstres du Net »

Durée : 1h

Contenu :

- Que fait-on sur Internet, quels sont les risques ?
- Conseils pour surfer prudemment : e-mails, recherche d'informations, images choquantes, tchats, blogs et réseaux sociaux, rendez-vous, netiquette.
- Les 10 astuces de l'internaute futé pour surfer en toute sécurité !

Enfants de 11 à 12 ans (6e-5e)

« Internet, pour le meilleur et pour le pire »

Durée : 1h30

Contenu :

- Les dangers d'Internet : messageries, net-rumeurs, images choquantes, tchats, blogs, réseaux sociaux, photos, cyber-intimidation, mauvaises rencontres...
- Conseils pour surfer prudemment : netiquette, esprit critique, données personnelles, téléchargement...

Adolescents de 13 à 15 ans (4e-3e)

« Internet, pour le meilleur et pour le pire »

Durée : 1h30

Contenu :

- Thèmes abordés : cyber-criminologie, net-rumeur, vie privée et droit à l'image, réseaux sociaux, dédi-pix, diffamations, cyber-intimidation, incitations dangereuses, téléchargement.
- Internet et la santé : plaisir, abus, cyberdépendance ?
- Mode opératoire du cyber-pédophile.
- Aide et conseils : recours, législation, cellules d'écoute, signalement de sites illicites.

« Les relations adolescentes... Aimer, vivre et séduire à l'ère du numérique »

Durée : 2h

Contenu :

- Réflexion / débat / conseils à partir de planches de BD illustrant certaines dérives dans les relations adolescentes à l'ère du numérique.
- Thèmes abordés : respect de soi et des autres, omniprésence de la pornographie sur Internet, intimidation, chantage et harcèlement.

→ Participation aux frais :

- Coût pris en charge par Action Innocence, hors transport et hébergement éventuel.
- Les frais de transport (forfait de 10€ en Ile de France) sont payables d'avance.

Les programmes de prévention d'Action Innocence sont soutenus par le Ministère de l'Education Nationale.